



ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

12 ans et -

Vous pouvez accompagner votre enfant jusqu'à son local puis quitter, et revenir le chercher à son local.

12 ans et +

Nous vous demandons de laisser votre enfant à la porte d'entrée et de ne pas entrer dans l'école, sauf pour effectuer un paiement.

À NOTER

Veuillez faire en sorte que l'élève n'arrive pas à l'avance svp, car il ne sera pas possible d'attendre devant le local.